

# RÈGLEMENT DU CONCOURS

## Concours LabFilms du Court Étudiant 2025

### Article 1 : Organisateur, dates et objet du concours

#### 1.1. Objet et organisateur :

Le Concours LabFilms du Court Étudiant est un **concours de courts-métrages de fiction** à destination des étudiants inscrits dans des formations en cinéma et audiovisuel en France. Le concours est organisé par l'**association LabFilms** (désigné ici également comme l'Organisateur), localisée au 1a place des orphelins, 67000 Strasbourg, n° AMALIA A2017STR000027, N° Volume 95, N° Folio 23.

#### 1.2. Dates du concours :

Le concours se déroule exclusivement en ligne, sur la plateforme web LabFilms.org, du **1er février 2025** au **30 novembre 2025** selon les étapes suivantes :

- **Ouverture des inscriptions** : 1er février 2025.
- **Date limite de dépôt des films sur LabFilms.org** : 31 juillet 2025 à 23h59.
- **Annonce des lauréats sur LabFilms.org** : au plus tard le 30 novembre 2025.

#### 1.3. Public concerné :

Le concours est exclusivement réservé aux **étudiants** inscrits dans des formations en cinéma et audiovisuel pour l'année scolaire 2024-2025. Un certificat de scolarité pourra être demandé aux participants par l'Organisateur.

#### 1.4. Participants mineurs :

Tout participant mineur devra nécessairement avoir requis et obtenu une **autorisation parentale écrite** avant son inscription au concours. Cette autorisation pourra être exigée par l'organisateur avant l'attribution du gain.

L'organisateur se réserve le droit de résilier tout compte dont le titulaire est un mineur qui ne remettrait pas l'autorisation parentale dans les délais requis à l'adresse [asso.labfilms@gmail.com](mailto:asso.labfilms@gmail.com).

### Article 2 : Objet et inscription

#### 2.1. Acceptation du règlement :

La participation au concours implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement.

#### 2.1. Conditions préalables de participation :

1. Pour qu'un étudiant ou une étudiante puisse participer, il faut que la formation qu'il/elle suit ait créé au préalable une page « Structure » sur la plateforme LabFilms.org. Cette page permet à chaque formation de répertorier les films de ses étudiants.

2. Si un ou une étudiante constate que la page « Structure » de sa formation n'existe pas encore sur LabFilms.org, il peut le signaler directement à LabFilms à l'adresse [asso.labfilms@gmail.com](mailto:asso.labfilms@gmail.com) pour que l'équipe de la plateforme crée la page.
3. Seuls les **projets réalisés ou écrits par au moins un étudiant de la formation** peuvent être affiliés à une page formation et participer au concours. Le reste de l'équipe technique et artistique doit être constitué **d'au moins une autre personne étudiante**, excepté dans le cas des projets n'impliquant qu'une seule personne. Au-delà de cette condition minimale, la présence au sein de l'équipe du film de personnes non étudiantes est permise.

### 2.3. Modalités d'inscription :

Nous entendons par « participant » le réalisateur principal ou la réalisatrice principale d'un film soumis au concours.

**Un seul film peut être déposé par étudiant participant** en tant que réalisateur principal. Il est possible en revanche pour un étudiant de faire partie des équipes techniques de plusieurs projets, dont il ne serait pas le réalisateur principal.

Un même film peut être coréalisé par plusieurs participants. Dans ce cas, **le créateur de la « Page projet » du film sur LabFilms.org sera considéré comme « réalisateur principal »**. Si le film est lauréat des prix, le participant identifié comme « réalisateur principal » sera seul récipiendaire des dotations et fera son affaire de la répartition avec son équipe. En cas d'inscription en tant que collectif, il est également nécessaire d'identifier le « réalisateur principal ». LabFilms ne pourra être tenu pour responsable des modalités de la répartition entre les membres de l'équipe.

Pour être inscrit au concours, chaque participant doit :

1. **Créer un compte utilisateur sur LabFilms.org**. L'email associé à ce compte sera utilisé comme email de contact par l'association LabFilms dans le cadre du concours.
2. **Créer sur LabFilms.org une page « Projet »** pour son film, en renseignant *a minima* le nom du film, le résumé, les lieux de tournage et les noms des différents participants du film. Le nom du participant doit être indiqué en tant que « Porteur de projet » sur la page.
3. Intégrer à cette page « Projet » un lien YouTube ou Vimeo de visionnage de son film, avant le 31 juillet 2025 à 23:59. **La page « Projet » du film peut être créée dans un premier temps sans lien de visionnage**, afin notamment d'aider à constituer l'équipe de tournage en amont, **mais ledit lien devra être ajouté dans tous les cas avant la date de clôture du concours**, afin que le film soit pris en compte par le comité de sélection.
4. Faire une demande d'**affiliation de sa page « Projet » à la page « Structure » de son établissement** d'enseignement supérieur sur LabFilms.org. Si celle-ci n'existe pas encore, il doit le signaler à LabFilms à l'adresse [asso.labfilms@gmail.com](mailto:asso.labfilms@gmail.com) pour que l'équipe de la plateforme crée la page, puis y affilier son film une fois cette page créée.
5. Faire une demande d'**affiliation de sa page « Projet » à la page « Structure » du Concours**. Celle-ci s'intitule « Concours LabFilms du Court Étudiant » et son URL est : <https://www.labfilms.org/structures/concours-labfilms-du-court-etudiant>. Les

modérateurs de la page du concours n'accepteront la demande d'affiliation que si la page « Projet » du participant est affiliée au préalable à la page « Structure » d'une formation en cinéma et audiovisuel.

6. Une fois que la page « Structure » du concours LabFilms aura accepté la demande d'affiliation de la page « Projet », le film apparaîtra sur la page « Structure » du concours dans l'onglet « Films & Sélections ». Il sera alors considéré comme inscrit au concours et sera visionné par le jury.

#### 2.4. Conditions d'éligibilité des films :

- **Genres acceptés** : seuls les **courts-métrages de fiction** sont admis.
- **Formats exclus** : sont exclus du concours les clips musicaux, publicités, vidéos institutionnelles, documentaires, ou tout autre format non fictionnel.
- Les films doivent :
  - **Être réalisés ou écrits par au moins un étudiant en cinéma ou audiovisuel**, inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur.
  - Impliquer au moins un autre étudiant dans l'équipe technique ou artistique (sauf projets individuels).
  - Avoir une **durée maximale de 15 minutes, générique compris**.
  - Avoir été terminés **après le 1<sup>er</sup> janvier 2024**.
  - Être soumis avant le **31 juillet 2025** via un lien de visionnage YouTube ou Vimeo intégré à la page « Projet » du film sur LabFilms.org, telle que créée par le participant.
- **N.B.** Sont éligibles aussi bien les films réalisés dans le cadre d'un cours ou du programme de la formation que ceux dont les étudiants auraient pris l'initiative individuellement, indépendamment de leurs études. Il faut simplement que les participants soient inscrits dans une formation supérieure en cinéma ou audiovisuel.

### Article 3 : Participation au concours

#### 3.1. Caractéristiques des films soumis :

- Les films doivent **respecter les lois en vigueur**, notamment en matière de droits d'auteur et de droit à l'image.
- Ils ne doivent pas contenir de contenu :
  - Raciste, xénophobe, diffamatoire, pornographique ou illicite.
  - Portant atteinte aux droits de tiers.

Du seul fait de leur participation, les participants autorisent expressément et à titre gracieux l'Organisateur à diffuser les films sélectionnés pour la promotion du Concours sur tous supports de diffusion connus ou inconnus à ce jour, dans toute manifestation publique dans le monde entier pour une durée de 36 mois à compter de la date d'annonce des lauréats. Le lauréat autorise d'ores et déjà l'Organisateur à procéder à toute remasterisation du film qu'il estimera utile pour la promotion du Concours.

#### 3.2. Format des films :

Les films doivent être disponibles via un lien YouTube ou Vimeo, intégré à une page « Projet » sur LabFilms.org avec des sous-titres en français si nécessaire.

### 3.3. **Disqualification :**

L'organisateur se réserve le droit de disqualifier toute participation non conforme au règlement.

## **Article 4 : Convention de preuves**

Les informations fournies lors de l'inscription font foi pour identifier les participants. LabFilms se réserve le droit de vérifier l'exactitude des informations et de demander des justificatifs.

## **Article 5 : Gain et désignation des lauréats**

### 5.1. **Comité de présélection :**

Un comité interne présélectionnera un nombre limité de films en respectant un quota par type de formation (Faculté, École, BUT, BTS).

### 5.2. **Jury :**

Un jury composé de **plusieurs professionnels du secteur audiovisuel** visionnera ensuite tous les films présélectionnés et décernera les prix suivants :

- **Grand Prix** : 750 €.
- **Prix du Jury** : 500 €.
- **Mention Spéciale** : 250 €.

Tous les films lauréats seront par ailleurs mis en avant sur la plateforme LabFilms.org et sur les réseaux sociaux de LabFilms.

Des distinctions annexes (sans dotation financière) pourront être attribuées aux meilleurs films par type de formation.

## **Article 6 : Vote du public**

LabFilms pourra organiser une campagne de vote en ligne pour attribuer un Prix du Public. Le cas échéant, les modalités seront précisées ultérieurement.

## **Article 7 : Mise en possession des lots**

### 7.1. **Annonce des résultats :**

Les résultats seront annoncés sur LabFilms.org et communiqués par email aux lauréats.

### 7.2. **Remise des prix :**

Les dotations financières seront versées par virement bancaire aux réalisateurs principaux.

## **Article 8 : Litiges**

Toute contestation relative au concours devra être adressée par écrit à LabFilms dans un délai de 2 mois après l'annonce des résultats. En cas de litige, les tribunaux compétents sont ceux du siège social de LabFilms.

## **Article 9 : Informatique et libertés, données personnelles**

Conformément au RGPD, les données collectées dans le cadre du concours sont utilisées exclusivement pour :

- La gestion des inscriptions et du jury.
- La communication avec les participants.
- La promotion des films primés sur LabFilms.org.

Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données, en adressant leur demande à **asso.labfilms@gmail.com**.

## **Article 10 : Responsabilité**

LabFilms ne saurait être tenu responsable en cas de :

- Problèmes techniques empêchant la participation.
- Violations des droits d'auteur ou atteintes aux droits de tiers par les participants.

En cas de force majeure, LabFilms se réserve le droit de reporter, modifier ou annuler le concours sans que sa responsabilité puisse être engagée.

## **Article 11 : Frais de participation**

La participation au concours est **gratuite**. Les frais de connexion Internet ou autres frais liés à la participation sont à la charge des participants.

## **Article 12 : Mise en ligne du présent règlement**

Le présent règlement est disponible sur le site **<https://asso.labfilms.org>**. Il peut également être transmis sur demande par courrier électronique.